Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Ombline CADOR
☎ 02.44.02.21.09 ou 02.43.83.27.58
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 10 juin 2021

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 17 juin 2021 à 14 h
Amphithéâtre Mercure de l'UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations

1.1 Procès-verbaux du 28 janvier et du 25 février 2021

1.2 Questions financières et comptables

1.2.1 Modification des primes de responsabilités pédagogiques, primes de charges administratives et décharges pour l'année universitaire 2020-2021

1.2.2 Subventions, tarifs et cotisations

1.3 Questions générales

1.3.1 Statuts de la Commission de la commande publique et désignation de membres issus de ce Conseil

1.3.2 Désignation de deux représentants usagers issus de ce Conseil à la commission contributive à la vie étudiante et de campus (CVEC)

1.4 Questions relatives à la formation et à la vie universitaire

1.4.1 Ouverture d'un diplôme universitaire de droit général approfondi

1.4.2 Fixation des droits d'inscriptions spécifiques pour l'année universitaire 2021-2022 pour les formations et prestations délivrées à l'Université

1.4.3 Critères d'attribution des subventions du Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour les associations étudiantes au titre de l'année universitaire 2021-2022

1.5 Questions relatives à la recherche et à la valorisation

1.5.1 Nomination du représentant désigné de l'entité juridique "Université du Mans" sur le portail de l'Union européenne pour les financements et les appels d'offres (Legal Entity Authorised Representative - LEAR).

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

2.1 Conventions

2.2 Subventions

2.3 Cotisations

2.4 Tableau d'admission en non valeur

3. Débat d'orientation général, informations

3.1 Capacités d'accueil pour le parcours accès santé spécifique (PASS) pour la rentrée 2022 en partenariat avec l'Université d'Angers

4. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le **16 juin 2021.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX

Pour le Président de l'Université
et par délégation
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration

Vincent BARRE